

Camarades,

Frédéric vient de vous parler du rôle des communes dans la vie politique et électorale. En tant que CA de CONFIGNON, je vais vous parler des enjeux d'une petite commune de 4500 habitants. Des enjeux qui rejoignent les enjeux cantonaux. Je parle naturellement de la construction du quartier des CHERPINES et, accessoirement du quartier de Bernex Est qui est également en partie sur Confignon.

Le 15 mai 2011 le peuple genevois refusait le référendum sur le déclassement des Cherpines et donnait son accord pour la construction d'un nouveau quartier sur ce terrain. Un terrain qui se situe à $\frac{3}{4}$ sur la commune de Confignon et $\frac{1}{4}$ sur PLO

Les Cherpines : 58 hectares, 3000 logements dont les $\frac{3}{4}$ seront sur CONFIGNON. En réalité, nous attendons sur notre commune 4500 personnes supplémentaires. Soit le dédoublement de la population. Un projet voulu par le canton et imposé aux communes. Un challenge qui ne se réalisera pas sans un engagement politique de tous les acteurs concernés dont le canton, les communes concernées, mais également de toutes les communes.

Quels en sont les enjeux?

- la construction de logement
- plus particulièrement le logement social.
- la mixité sociale
- Un habitat de qualité et une communauté vivante.

Des enjeux qui rejoignent les objectifs du PS.

La modification de la loi sur les zones de développement a donné lieu à un pugilat au Grand Conseil. Les logements ne doivent pas être l'occasion de faire des affaires sur le dos des communes. Il faut que les logements construits soient attribués en priorité aux personnes de la commune et à celles qui en ont besoin. Nous sommes heureux que le souci du canton rejoigne sur ce point celui des communes.

Nous souhaitons également encourager les sociétés coopératives d'habitation participatives pour favoriser une construction qui profite à ceux qui l'initient.

Mais avant la construction, il faut équiper les terrains. Pendant la construction, il faut construire les équipements publics. A quel prix?

Quelques chiffres

Revenu annuel total de Confignon :12 millions. Le budget total ne couvre actuellement pas nos charges.

Bénéfices escomptés aux CHERPINES par les promoteurs/constructeurs 300 millions !

Coût des équipements publics pour la Commune de Confignon (voirie, lieux publics..) : 100 millions.

Coût des équipements communautaires (école, crèches, lieux de culture et social...) 50 millions.

En réalité, ce que le canton demande aujourd'hui à la commune, c'est de s'endetter pour 150 millions. Et soyons clair, cet endettement ne sera pas remboursé par les ressources fiscales des habitants vivant dans des logements d'utilité publique ou des HM, soit les immeubles d'habitations mixtes, voire des jeunes couples s'étant endettés pour acquérir leur logement.

Il n'est pas acceptable que la construction d'un quartier péjore la situation d'une commune pour des décennies, alors que d'autres communes thésaurisent. Il y a là des enjeux politiques cruciaux que le parti doit étudier si l'on veut que les logements soient construits. Des solutions législatives doivent être proposées par le canton, et soutenues par le parti sinon, nous continuerons à pleurer le fait que rien ne se construit à Genève.

Il faut travailler pour une meilleure répartition des coûts globaux d'équipement et de construction des infrastructures communautaires entre canton, communes, constructeurs, habitants et Association des communes genevoises par le biais de la péréquation. Un travail qui ne se fera pas sans l'appui du canton et de nos élus,

Lors des élections communales, nous devons avoir à cœur d'élire des magistrats qui s'engageront pour une meilleure répartition des richesses fiscales, ainsi que des charges résultant de grands projets communs, ainsi que pour une péréquation intercommunale plus juste. Ces modifications sont indispensables pour que la situation du logement puisse se débloquer à Genève.

Certes, la tâche est rude, mais elle est indispensable. **Che Guevara** : Soyez raisonnables, exigez l'impossible !

Elisabeth Gabus-Thorens